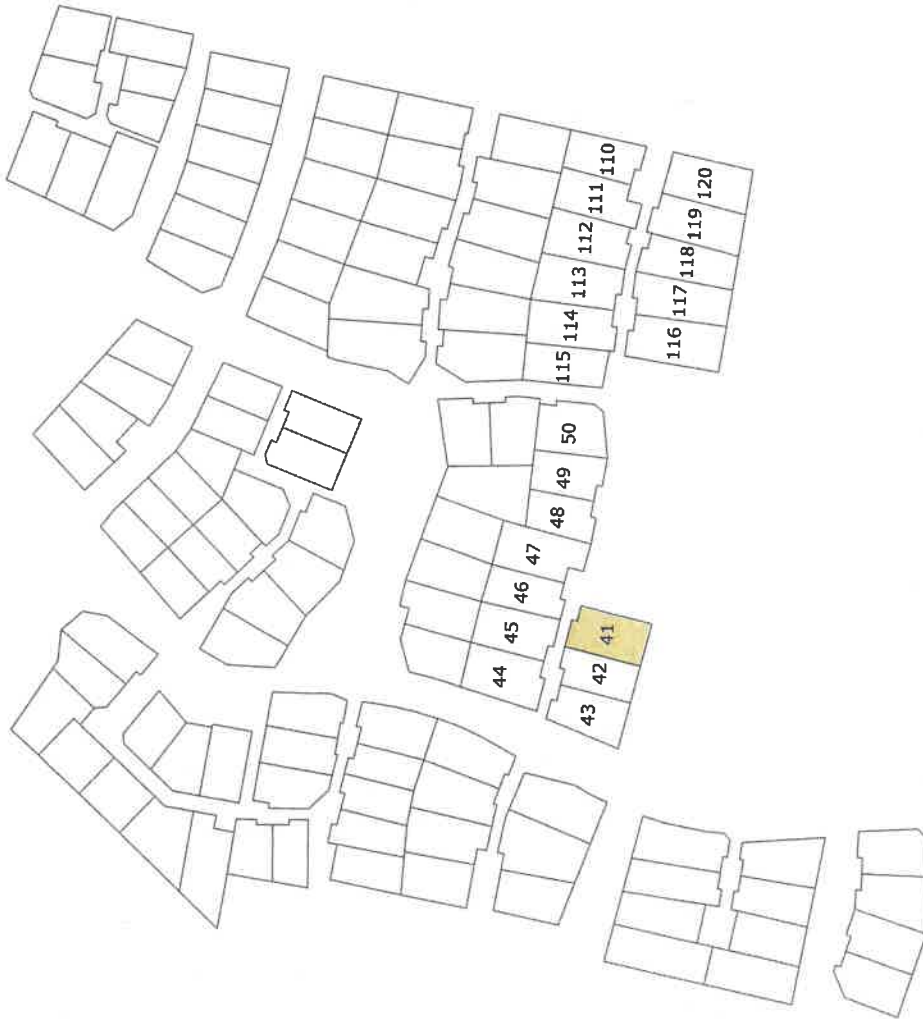


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10

Bureau secondaire
16 avenue Jean Jaurès
72500 Montval sur Loir
Tél.: 02.43.44.21.22

Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10

contact@cabinettoiseau.com

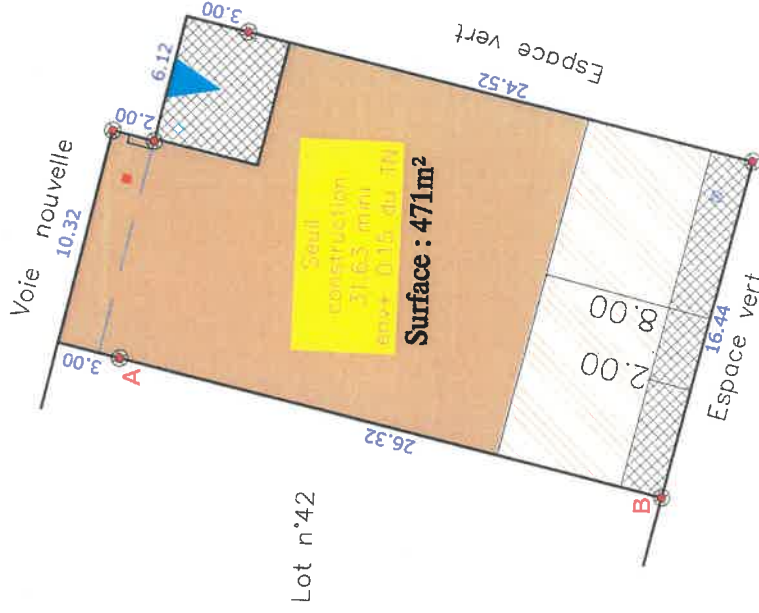


GÉOMÈTRE - EXPERT
COMMUNES DE VALLOISSE ET CHARENTON

DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 41

PLAN MASSE

Section ZY n° 556



	Borne OGE plaquette		Emprise inconstructible		Accès imposé 6,00x5,00m
	Borne OGE ancienne		Emprise constructible primaire		Accès glissant 6,00x5,00m
	Eaux usées		Emprise constructible secondaire		Côte de seuil projeté (+7cm/hauteur la plus haut de l'accès)
	Eaux pluviales		Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale		Scell construction - voir - voir - voir - voir
	Candélabre		Côte de retrait définitive des emprises constructibles		
	Mur technique (AEP, Téléphone, GAZ, Base Tension)				
	Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égoût du toit avec un minimum de 3m				

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019
Référence = GL/2019/21065

Ville de LA FLECHE

LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3 LOT n° 41

SARTHE HABITAT vend le lot n° 41 d'une superficie réelle de 471 m², joignant :

- au Nord, la voie nouvelle,
- à l'Est, un espace vert,
- au Sud, un espace vert,
- à l'Ouest, le lot n° 42.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section ZY n° 556 « La Gaillardière II » Surface réelle..... 471 m² (4 a 71 ca)

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

DELIMITATION

D'une façade de :

- 18.44 m (10.32 + 2.00 + 6.12 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 27.52 m (3.00 + 24.52 m) en bordure de l'espace vert situé à l'Est,
- 16.44 m en bordure de l'espace vert situé au Sud,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 42 par la ligne droite AB matérialisée comme suit :
 - au point A, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point B, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure d'espace vert, à 26.32 m de la borne A.

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres Experts
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLECHE
☎ 02 43 480 680
contact@cabinetloiseau.com
N° Inscription OGE : 5015
424 490 027 RCS LE MANS